

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DU CONSEIL LOCAL DES PARENTS 23 mai 2017

Rappel de l'ordre du jour

Introduction

Jean-Paul Jeandon, maire de Cergy

20H30/20H45:

Approbation du compte-rendu du CL du 14/03/2017.

20H45/21h15:

Travaux d'été – sécurisation des écoles

21H15/21h45:

Retours du groupe de travail « réservations périscolaires »

21H45/22h15:

Retours du groupe de travail « restauration scolaire »

22h15/22h45:

Bilan de cette 1^{ère} année du Conseil Local des parents et perspectives

Documents joints aux participants

Ordre du jour

Projet de compte-rendu du CL du 14/03/2017

Compte-rendu du groupe de travail réservations périscolaires

Liste des présents

Monsieur Jeandon, maire de Cergy.

Monsieur Sangaré, 4ème adjoint délégué à l'éducation.

Madame Rochdi, conseillère municipale déléguée aux conseils d'écoles et aux ALSH.

Monsieur Lardy, directeur de l'éducation.

Monsieur Autin, Responsable du service Enfance de la direction de l'Education.

Madame Tisson, Responsable du Pôle Administratif et Financier de la direction de l'Education.

Madame Chelghoum, Coordinatrice de Projet et des Relations aux écoles et usagers.

Madame Le Floch Douhi, Directrice du patrimoine public de la ville de Cergy.

Les représentants des parents d'élèves élus :

Madame Badache, école les châteaux élémentaire

Madame Boulaalam, école la belle épine élémentaire

Madame Decaulne, école les tilleuls maternelle

Madame Drame, école les genottes élémentaire

Madame Dulhoste, école le village maternelle

Madame Eudier, école la justice (élémentaire)

Madame Félicité-Zulma, école les châteaux maternelle

Madame Goloko, école la chanterelle élémentaire

Madame Guilcher, école la sébille maternelle

Madame Hezouani, école escapade élémentaire

Madame Jingand, école le terroir élémentaire

Madame Laronha, école le point du jour maternelle et élémentaire

Madame Leberre Carla, école le hazay élémentaire

Madame Lemaire, école le terroir maternelle

Madame Ouali, école la chanterelle maternelle

Madame Romagne, école les touleuses maternelle

Madame Suares, école les terrasses élémentaire

Monsieur Achin, école les plants élémentaire

Monsieur Boulay-Claverie, école les tilleuls élémentaire

www.ville-cergy.fr



villedecergy

Monsieur Delapierre, école les terrasses élémentaire
Monsieur Magnan, école les genottes élémentaire
Monsieur Planquette, école la sébille maternelle
Monsieur Kiarash Motamedi, école le chemin dupuis élémentaire

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Chelghoum.
La secrétaire de séance est Mme Laronha.

Introduction de M.Le Maire

LA QUESTION DU RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS

La ville de Cergy maintient l'organisation prévue à la rentrée 2017.
C'est-à-dire la reconduite du PEDT dans des conditions identiques à celles de cette année.*
Nous sommes dans l'attente de la parution des décrets liés à la possibilité de retour à la semaine de 4 jours. Le gouvernement annonce que seules quelques villes seront pilotes pour le retour à la semaine de 4 jours.
L'évaluation du PEDT sera engagée comme prévue à l'automne 2017. Celle-ci permettra d'enrichir la réflexion quant à la mise en place de l'organisation pour la rentrée 2018. La ville pourra alors engager une concertation ville/éducation nationale/parents d'élèves sur ce point.
Ces questions interrogent sur deux points en particulier : l'intérêt de l'enfant, qui doit être au cœur des décisions, d'une part, et la continuité ou non du financement actuellement perçu par la ville, dans le cadre des TAP, d'autre part (la ville perçoit plus d'1 millions d'euros pour un dispositif qui coûte plus de 2 millions d'euros).

*sauf pour les écoles élémentaires de la Sébille et de la Belle Epine : en effet, ces deux groupes scolaires (maternelle et élémentaire) devraient changer de circonscription à la rentrée 2017. Cela aura un impact sur les horaires scolaires en élémentaire. Les TAPs auront alors lieu les mardi et vendredi à la place des lundi et jeudi. La ville est dans l'attente de la confirmation officielle de ce changement par la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale).

LES CLASSES CHAM (Classes à Horaires Aménagées pour la Musique)

La CACP a acté la fin des recrutements d'élèves pour les classes CHAM à compter la rentrée scolaire 2018-2019. Cela signifie que les élèves engagés en CHAM actuellement, dont ceux qui vont commencer à la rentrée 2017, pourront poursuivre jusqu'à la fin du CM2. Par contre, il n'y aura plus de nouvelle sélection d'enfants à compter de 2018.

La ville de Cergy n'a pas été associée à cette décision. Le Maire ne s'interdit pas, en revanche, d'entamer une réflexion avec les acteurs du territoire sur la manière dont ce dispositif pourrait évoluer sur le territoire communal.

Point n°1 adoption du compte-rendu du CL du 14/03/2017

Le conseil adopte le CR à l'unanimité.
Présentation de M.Autin, nouveau responsable Enfance de la direction de l'Education.

Point n°2 travaux d'été et sécurisation des écoles

La directrice du patrimoine présente la démarche des visites de sécurité qui ont eu lieu dans les écoles depuis début 2017.

L'installation des boutons moletés ainsi que la pose des films occultant se dérouleront durant l'été.

La rehausse des grills fait l'objet d'un plan pluriannuel, car il a fallu prioriser.

Mme Le Floch Douhi présente ensuite les travaux programmés cet été. Les parents interrogent sur la question du bruit dans le cadre de travaux en site occupé. La directrice du patrimoine rappelle que les entrepreneurs effectuent les travaux selon des règles strictes en la matière (cf sieste par exemple). Mais il peut arriver que celles-ci ne soient pas respectées. La direction du patrimoine intervient dès qu'un signalement lui est fait.

Point n°3 retour groupe de travail réservations périscolaires

Présentation des travaux du groupe de travail par Mme Eudier (se référer au document joint).

Présentation des propositions actées par M.Le Maire et effectives à la rentrée 2017, sauf pour la proposition n°4 qui nécessitera plus de temps.

1ère proposition :

modifier les réservations pour le matin: réservation à l'année mais facturation à la présence (pas de facturation en cas d'absence)

2ème proposition :

Possibilité de réserver / annuler / modifier sa réservation via le formulaire papier avec une semaine de délais supplémentaire:

Les formulaires peuvent être déposés en mairie ou postés jusqu'au samedi non pas pour la semaine qui vient mais pour la semaine d'après.

3ème proposition :

Possibilité de modifier les réservations sur le portail famille jusqu'au dimanche soir

4ème proposition :

Pour toute réservation via le portail, recevoir en retour un email détaillant ce que l'on a réservé. Une communication sera faite en direction des familles après le vote du Conseil Municipal, fin juin.

Les parents souhaitent être associés à la refonte du portail : la méthodologie est liée à la démarche qualiville entreprise sur la ville et elle n'est pas encore déterminée précisément.

Point n°4: retour groupe de travail restauration scolaire

Présentation des travaux par Mme Guilcher et M.Delapierre.

Il s'agit d'un retour d'expérience ayant pour but de poser les questions liées aux difficultés rencontrées.

Au regard des différents constats de non-conformité aux conditions du marché public contracté avec le prestataire actuel, la ville de Cergy a décidé de dénoncer ce marché.

Cette décision implique :

-la poursuite de la prestation de restauration avec le prestataire actuel jusqu'au 31/12/2017 : 6 mois sont nécessaires, selon les conditions légales de dénonciation, entre l'annonce de la dénonciation au prestataire et la fin du contrat.

-la mise en œuvre d'une nouvelle procédure de consultation, en vue de contractualiser avec un nouveau prestataire, pour un démarrage à compter du 01/01/2018.

Un travail de concertation avec le Conseil Local des parents des parents a été engagé via un groupe de travail. L'objectif est de déterminer avec les parents les priorités du nouveau marché de restauration.

Point n°5 : bilan de la 1^{ère} année de fonctionnement du conseil local

Présentation du retour des questionnaires.
Peu de retour de questionnaires.

Quelques propositions ont particulièrement retenues l'attention des participants :

- avoir des badges ou des cavaliers pour les participants
- organiser des temps de travail ville/ éducation nationale/parents élus
- organiser une journée pour les parents élus (cf forum de la parentalité) de préférence un samedi.

Le prochain Conseil Local aura lieu avant les élections de représentants de parents d'élèves élus pour l'année 2017/2018.